



LE GHB

« LA DROGUE DU VIOLEUR »

Le GHB ou plus scientifiquement l'acide hydroxybutyrique est plus connu chez le grand public sous l'appellation imagée de « drogue des violeurs ».



Cette substance n'est pourtant pas récente puisqu'elle a été synthétisée en 1964 par Henri LABORIT, le père du premier neuroleptique.

Le GHB est bien connu à l'hôpital pour ses effets hypnotiques et anesthésiants.

COMMENT CA MARCHE

Un cerveau fonctionne avec deux types de substance. Les unes excitent les neurones, les autres les rendent « zen ».

L'action du GHB consiste justement à perturber au niveau du thalamus ce fragile équilibre entre substances excitatrices et inhibitrices. En conséquence, cette rupture d'équilibre entraîne des effets variables selon les doses utilisées.

☞ À faible dose, le GHB a des effets euphorisants et désinhibiteurs, ce qui a conduit à son utilisation dans un but « récréatif ».

☞ À des doses plus élevées le GHB entraîne une hypnose associée à une amnésie d'où l'appellation de « drogue du violeur ».

☞ Enfin sa consommation non contrôlée comporte d'importants risques de toxicité. De fortes doses peuvent provoquer une dépression respiratoire pouvant conduire au coma.

EVITER LES RISQUES



La seule phrase qu'il faut retenir :

PRUDENCE ET FAITES ATTENTION A VOS VERRES !!!

☞ Ne laissez pas vos consommations sans surveillance surtout dans une discothèque.

☞ RÉFLEXE CITOYEN

La Gendarmerie de SAVIGNE L'EVEQUE est à votre disposition pour votre protection. Aidez là ! N'hésitez pas à nous transmettre tout renseignement ou passage de véhicules ou de personnes insolites (n° du véhicule) qui pourra nous aider dans la résolution des méfaits qui vous accablent. Dans le doute n'hésitez pas à appeler la GENDARMERIE au n° 17